



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 6 avril 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D4-1-1-73

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

**CRÉATION D'UN EMPLOI DE RESPONSABLE DU SECTEUR « PORTAGE
DE REPAS À DOMICILE » CUISINE COMMUNAUTAIRE**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal (en audio)	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Teritorial
M. AILHAS Gérald	:	Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame CLUCHIER Marie Christine a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D4-1-1-73

OBJET : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

CRÉATION D'UN EMPLOI DE RESPONSABLE DU SECTEUR

« PORTAGE DE REPAS À DOMICILE » CUISINE COMMUNAUTAIRE

L'agent responsable du secteur « Portage de repas à domicile » m'a récemment informé de sa décision de prendre une disponibilité pour convenance personnelle de 3 ans à compter du 1^{er} août prochain.

Les missions de cet agent sont multiples et nécessitent qu'une période de tuilage de quelques mois soit mise en œuvre rapidement afin de former la personne qui sera recrutée sur ces fonctions.

A titre d'information, ce chef de secteur :

- encadre une équipe de 11 agents,
- part en livraison de repas avec la connaissance des 5 tournées,
- assure la formation des remplaçants,
- est régisseur titulaire avec une moyenne de 45 000 € d'encaissement mensuel, nécessitant une gestion méthodique et rigoureuse de cette comptabilité.

Aussi, le Président propose de créer un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques ou des agents de maîtrise (catégorie hiérarchique C) à temps complet à compter du 1^{er} mai 2021.

Par ailleurs, conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il conviendrait de m'autoriser à recourir à un agent contractuel pour faire face, le cas échéant, à la vacance de l'emploi pour une durée de 1 an maximum renouvelable une fois.

La rémunération de l'emploi sera calculée sur la base de l'indice brut afférant aux grilles indiciaires du cadre d'emploi des Adjoints Techniques ou des Agents de maîtrise.

Le Président propose :

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées,
- de le charger de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent,
- de l'autoriser à recourir à un agent contractuel pour faire face, le cas échéant, à la vacance de l'emploi pour une durée de 1 an maximum renouvelable une fois,
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées,
- de le charger de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent,
- d'autoriser le Président à recourir à un agent contractuel pour faire face, le cas échéant, à la vacance de l'emploi pour une durée de 1 an maximum renouvelable une fois,
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la communauté de communes.

Fait à Valence d'Agen, le 12 avril 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 13 avril 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **15 AVR. 2021**

AR PRÉFECTURE

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - CREATION D'UN EMPLOI DE RESPONSABLE DU SECTEUR "PORTAGE DE REPAS A DOMICILE" CUISINE COMMUNAUTAIRE

Numéro de l'acte : 2021D4_1_1_73

Date de la décision : 12/04/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210412-2021D4_1_1_73-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 15/04/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / création de poste

Document : [99_DE-082-248200016-20210412-2021D4_1_1_73-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 15/04/2021 10:01:36

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2021 10:04:06

Date de réception de l'AR : 15/04/2021 10:09:35